



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022

Suite à la convocation faite le 18 NOVEMBRE 2022, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe DENIS, LE JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022, à 18 heures 00 pour une séance ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mmes Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY, Aurélie DESBREE, et Solange MORERE membres élus. Mmes Arlette CHABANNE, Jeanine ENSARGUET, Monsieur Patrick MIRABEL, membres nommés, représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Mmes Lydie THOLLOT, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine RIVOIRE à donner son pouvoir Mme Arlette CHABANNE, M. Georges CHAPET.

ORDRE DU JOUR

Madame la Vice-Présidente Christine PALLEY, présente et anime ce conseil d'administration.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion du 29 Septembre 2022, **adopté à l'unanimité.**

Au préambule, Madame La vice-présidente informe l'assemblée que l'ordre du jour sera légèrement modifié avec un complément d'informations sur les actions de fin d'année.

II – ADMINISTRATION GENERALE

Madame la vice-présidente, présente les différentes associations qui se sont d'ores et déjà positionnées pour une demande de subventions pour l'année 2023 : **SOS AMITIE, AIMCP LOIRE, France Alzheimer.**

Madame ENSARGUET Jeannie en tant que représentante du secours populaire fait remarquer l'augmentation de demande de dossiers d'aide alimentaire mensuelle sur l'année 2022. En janvier il y avait 70 dossiers suivis ce chiffre est passé à 95 dossiers à ce jour.

Les Restaurants du Cœur, n'ont pas eu de subvention pour l'année 2022 car nous n'avons pas de retour nous indiquant que cette association suit des dossiers de Baldomériens. Toutefois, et après échange sur la possibilité de leur attribuer une aide, une subvention de 250 € leur est accordée à l'unanimité.

Anne-Marie ZELLAG doit les contacter pour savoir si dans leurs dossiers ils ont des baldomériens.

Nom de l'Association	Montant attribué CCAS
L'association Les Restaurants du Cœur	250 €

III - AIDES NOMNATIVES

1 - APPROBATION DES DECISIONS DU CCAS PRISES PAR LE PRESIDENT DEPUIS LA CONVOCATION A LA DERNIERE SEANCE DU 29 JUIN 2022 EN VERTU DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (CASF)

Le conseil d'administration a accordé au Président une délégation de pouvoirs en vertu de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles. Depuis la convocation à la séance du 29 SEPTEMBRE 2022 il a pris les décisions suivantes et informe :

Service social – Secours d'urgence – Aides facultatives :

Date	Secours financiers CCAS
Le 12 octobre 2022	70 euros de Tickets service pendant 3 semaines (fin semaine 44)
Le 09 novembre 2022	20 euros de tickets service pendant 9 semaines (fin semaine 01) 70 euros de tickets service pendant 9 semaines (fin semaine 01) 30 euros de tickets service pendant 9 semaines (fin semaine 01) Colis alimentaire CCAS
Le 16 novembre 2022	20 euros de tickets service pendant 9 semaines (fin semaine 02) 30 euros de tickets service pendant 9 semaines (fin semaine 02) Colis alimentaire CCAS

La commission permanente rend compte des aides facultatives apportées depuis le dernier Conseil d'administration du 29 SEPTEMBRE 2022, soit 1740 euros d'aides aux personnes en difficulté. **Approuvé à l'unanimité.**

Le Secours Populaire a apporté une aide alimentaire pour une personne qui en avait besoin.

Aide aux personnes en difficulté

Madame la Vice-Présidente, présente les situations suivantes dont les éléments de suivis sociaux sont apportés par Madame Anne-Marie ZELLAG

Madame MS01 Domicilié à St-Galmier

L'accompagnement de cette Famille composé de 6 personnes (2 Adultes et 4 enfants) se poursuit sur le plan financier et administratif par les services de la DVS. Des dépenses imprévues, notamment liées à un plan de mensualisation avec le centre des Impôts et une retenue CAF. De ce fait, une demande d'aide alimentaire a été faite jusqu'au remboursement de la créance CAF (au 1^{er} janvier 2023). Il y aurait une perspective de travail pour madame en janvier 2023.

Monsieur LJP01 Domicilié à St-Galmier

Monsieur est accompagné par les services de la DVS. Il est seul et très isolé. Il rencontre des difficultés financières ces derniers mois. Il travaillait régulièrement en intérim jusqu'en avril 2022 mais il a eu des problèmes de santé invalidants et ne peut plus travailler actuellement. Il a passé une IRM le 28/11/2022 et n'arrive pas à avoir ses résultats sur internet. Il attend de voir son médecin traitant pour faire le point sur ses résultats. Une aide pour 9 semaines lui est accordée. Un point sera nécessaire d'être fait en début 2023.

Madame DB01 Domicilié à St-Galmier

Madame est accompagnée par les services de la DVS.

Suite à une chute à son domicile madame est en arrêt maladie. Le résultat de ses dernières analyses radiographiques confirme que son arrêt peut se prolonger jusqu'à une durée de 2 ans. Elle ne bénéficie plus de sa prévoyance ce qui lui fait une perte de revenu très importante.

Madame bénéficiera à partir de janvier 2023 d'un accompagnement d'une assistante sociale de la sécurité sociale (espère bénéficier d'une aide exceptionnelle de la Sécurité Sociale pour la prévoyance).

Madame NE01 Domicilié à St-Galmier

Madame a un handicap visuel de ce fait elle bénéficie d'une aide pour ses démarches administratives et financières auprès de la DVS. Elle n'a plus de pension alimentaire depuis septembre 2022.

Afin de palier à des dépenses inattendues notamment le règlement du permis de conduire de son fils et des frais pour son chien guide. Ces dépenses ont déséquilibré son budget. Elle a besoin d'une aide financière ponctuelle car elle est gère très bien son budget.

IV – ACTIONS DU CCAS

Projet à venir

CARNAVAL INTEGENERATIONNEL en intérieur

- **Date retenue** : Mercredi 22 Février 2023 Horaire : 14h30 – 17h00
- **Public** : Seniors de la Commune, EHPAD, Centre de Loisirs...
- **Lieu** : Salle Jean THOMAS (L'HIPPODROME)
Accessible par Ascenseur
- **Coût** : A déterminer

La salle Jean THOMAS initialement réservée devra être annulée par Anne-Marie. En effet une problématique a été soulevée : la sécurité. En effet, recevoir un public d'enfants avec une salle qui donne directement sur des escaliers sans protection n'est pas approprié dans ce cas de figure.

La SALLE VINCENNES semble plus adaptée à recevoir ce type de public.

Madame PALLEY demande au conseil de pouvoir engager des fonds pour la réalisation de ce CARNAVAL.

Un budget prévisionnel sera fait afin de prévoir l'aspect financier de cet évènement dans le budget 2023 du CCAS.

Madame Arlette CHABANNE fait remarquer que l'hippodrome organise également un CARNAVAL.

PARCOURS PSYCHOMOTEUR

- **Date retenue** : **Lundi 03 Avril 2023**
- **Horaire** : A définir 2023
- **Public** : Rencontre intergénérationnelle
Les enfants de la Crèche (6 enfants), du Relais Petite enfance (6 enfants)
et les résidents de l'EHPAD
- **Lieu** : Salle des fêtes de l'EHPAD
- **Coût** : Aucun
Prévoir le BALDOBUS

PIQUE-NIQUE PARTAGE

- **Date retenue** : Mercredi 03 Mai 2023
- **Horaire** : à 12h00
- **Public** : rencontre intergénérationnelle (détail à voir ultérieurement)
- **Lieu** : La Roseraie
- **Coût** : Le montant du GOUTER sera offert par le CCAS aux participants.

Mesdames Aurélie DESBREE et Solange MORERE font remarquer que les animations prévues sont adressées à un public restreint.

Madame PALLEY indique que pour des raisons de sécurité et de faisabilité du projet, il est nécessaire de bien cadrer le volume des personnes à accueillir, le CCAS n'ayant pas vocation à organiser des événements festifs plus généralistes sur la commune....

Des animations devraient être proposées sur des thèmes autour de la prévention.

A ce jour, il a été évoqué l'idée de construire une journée autour de la prévention des fraudes et des arnaques à destination plus particulière des personnes âgées et des plus fragiles. Un contact avec une association qui propose un atelier sur ce thème est déjà pris.

Des séances d'Activités Physiques Adaptées (APA) sont proposées. L'année civile se terminant il est nécessaire de se positionner pour savoir si le CCAS souhaite continuer de proposer ces séances d'APA et également de maintenir la gratuité de cette activité aux seniors de la commune pour l'année 2023.

Le financement a été prévu jusqu'en décembre 2022.

Le CCAS tient à la gratuité de cette activité et souhaite en financer l'intégralité. Pour cela un budget de 1540 € est nécessaire pour maintenir cette activité jusqu'en juin 2023.

Voté à l'unanimité.

Les séances d'APA ont trouvé leur public, nous avons des retours très positifs de l'ensemble des participants. Anne-Marie va élaborer un projet avec une approche globale et présentera une demande de financement à la conférence des financeurs pour l'année 2023.

Concernant les cadeaux des seniors pour cette fin d'année :

Mme PALLEY présente le cadeau qui sera offert aux Baldomériens de l'Hôpital Maurice ANDRE :

Nombre de personne concerné : 28 personnes

Composition du cadeau

- Un cadre photo recto/verso en bois avec une photo représentant la ville d'hier et d'aujourd'hui.
 - ✓ D'un montant total de la commande à l'entreprise LUQUET 532,00 € TTC
- Pour les Hommes (7) s'ajoutera,
 - Un Baume après rasage de la marque Avène
- Pour les femmes (21) s'ajoutera,
 - Une crème de jour également de la marque Avène.
 - ✓ Montant total de la commande à la Pharmacie des Sources 420,20 € TTC

Il est prévu une distribution le vendredi 9 décembre 2022 à l'Hôpital Maurice ANDRE. La commission senior sera présente. Une demande est faite par Madame PALLEY pour financer des brioches lors de ce temps festif. **Demande accordée à l'unanimité.**

Retour sur le REPAS des SENIORS du 01/12/2022

Le repas a été très apprécié et le spectacle également. Après comptage, 208 repas ont été servis lors de ce temps festif.

Détail :

- 194 repas à régler par la commune,
- 14 repas directement réglés (par des convives de moins de 73 ans) au restaurateur.

Lors de ce moment partagé des papillotes, offertes par le CCAS, ont été distribuées.

Il y en aura également dans les colis de Noël offert par la Mairie.

Montant total Papillotes : 357,00 euros **Montant validé à l'unanimité.**

Le détail du colis offert par la mairie est présenté pour information.

Le flocage des sacs pour les colis a été réalisé en partenariat avec la Bulle.

Bilan du lancement des journées bleues :

Mercredi 19 octobre 2022 à 14h00 à la Salle Simone Veil.

INSCRIPTION APRES MIDI FESTIF LANCEMENT SEMAINE BLEUE MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 14H00		
CATEGORIE	PROVENANCE	NBRE
SENIORS	BALDOMAG	58
	FLYERS MARCHE	
	MDR MAURICE ANDRE	9
ENFANT/JEUNESSE	CLSH	25
	LA BULLE	0
TOTAL AU 18/10/2022		92
PREVU		80

Mme PALLEY informe que la dernière réunion sur la commission senior a été annulée suite à un manque de participants.

Mme MORERE informe qu'elle a eu des retours sur certains partenaires qui lui ont fait part de leur volonté de ne pas s'inscrire dans un projet dans lequel ils ne trouvent pas leur place.

Mme PALLEY souhaite informer les baldomériens à travers un article dans le BALDOMAG pour présenter le projet autour des « Fables de la Fontaine » et de ce fait, ouvrir ce temps de création à toutes les personnes qui souhaiteraient participer à sa construction.

IV - INFORMATIONS DIVERSES

Suite à une réunion à Saint-Etienne Métropole Madame Solange MORERE nous informe sur la semaine de l'égalité et de la tolérance qui aura lieu en mars 2023 (du 05 au 24/03/2023).

Le bus de l'Egalité sera devant le Collège Jules ROMAINS sur 1 journée lors de cette semaine de l'égalité. Lors de cette journée, la thématique abordée sera l'Egalité FILLE/GARCON Mme MORERE nous informera de la date de la présence du bus.

Mme Solange MORERE souhaite savoir si le CCAS peut s'inscrire dans ce temps d'échange sur la semaine de l'égalité et de la tolérance ?

Madame PALLEY souhaite réfléchir et voir comment le CCAS peut s'inscrire dans un tel évènement.

La séance est levée à 20h20

La prochaine séance sera le : JEUDI 19 JANVIER 2023 à 18h00

Président de la Séance
M. Philippe DENIS

Secrétaire de Séance
Mme Christine PALLEY

Signature

Signature